



# RÉSULTATS COUPE DE BOURGOGNE SENIORS MASCULINS « Crédit Mutuel »

1<sup>er</sup> Tour : Dimanche 29 janvier 2017

1	15H30	ST REMY US	ST APOLLINAIRE +5	80	88
2	15H30	EBFN	JDA DIJON	89	85
3	15H30	CSL DIJON 2	DA DIJON 21 2	76	54
4	15H30	LE BREUIL BC	CHATENOY AB +5	70	50

4 exempts : FONTAINE BC, ST LOUP, AUXONNE AS, GUEUGNON

¼ Finales : Dimanche 19 mars 2017

5	15H30	CSL DIJON 2	GUEUGNON BC		
6	15H30	CHATENOY AB	ST APOLLINAIRE		
7	15H30	AUXONNE AS +5	ST LOUP GÉANGES		
8	15H30	FONTAINE BC +5	EBFN		

½ finales et Finales le 28 mai 2017.

#### ART. 16.4.1 – Dispositions spécifiques

1. La Coupe de Bourgogne se déroule en 1/16, 1/8, 1/4, 1/2, et finale suivant le nombre d'équipes engagées.
2. Le temps de jeu : Code de jeu FFBB 2016/2017

#### ART. 16.5 - Désignation des rencontres

1. L'ordre des rencontres sera effectué par tirage au sort, lors d'une réunion de la Commission Régionale Sportive.
  - handicap : 1 division +5, 2 div. +10, 3 div. +15, 4 div et plus +20,
  - résultats des rencontres : devront être envoyés par mail par le club recevant à la Ligue.
  - la règle de brûlage devra être respectée et identique à celle fournie pour les championnats.

#### ART. 16.6 - Désignation des salles

1. Les rencontres se dérouleront sur le terrain de la première équipe tirée au sort.
3. Les finales se dérouleront sur un terrain déterminé par la Commission Régionale Sportive.

#### ART. 16.7 - Dates des rencontres : suivant le nombre d'équipes engagées. (07/01, 18/02, 16/04, 30/04 et 28/05)

Les clubs souhaitant organiser les finales doivent faire acte de candidature à la Commission Sportive Régionale avant le 30 avril 2017.

#### ART. 16.14 - Frais d'arbitrage

1. Les frais d'arbitrage et seront divisés en parts égales entre les clubs présents.
  2. La CRO a la charge de communiquer au trésorier de la Ligue de Bourgogne de Basket Ball les frais d'arbitrage dus par chaque club concerné.
  3. Le règlement des frais d'arbitrage s'effectuera par un prélèvement sur le compte des clubs concernés.
- Un trophée sera remis au gagnant, il sera acquis s'il est gagné 3 années consécutives, ou 4 années non consécutives.  
Une coupe sera offerte à l'équipe finaliste.

Sportivement,

Daniel MORIAUX,

Responsable Coupe de Bourgogne.

Jean Louis LAMOTTE,

Président Sportive.

Copies : Membres LBBB, CD 21, 58, 71, 89, LBBB



1 rue des Pierres - BP5 71401 AUTUN Cedex Tel. 03 85 86 97 00 - Fax. 03 85 86 31 36

E-mail : [lbbb@wanadoo.fr](mailto:lbbb@wanadoo.fr)

Site : [www.basketbourgogne.fr](http://www.basketbourgogne.fr)